



EH/JFS/CS

# COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture  
06216701698-20240404-24\_01371-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2024  
Date de réception préfecture : 08/04/2024

## Extrait des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du jeudi 04 avril 2024 à 19h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 16

Conseillers représentés : 1

Date de convocation : 21 mars 2024

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absents excusés avec pouvoir : Mme Joan MAAGER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absente sans pouvoir : Mme Sabrina KIMMICH, Mme Carole METZ, M. Philippe SCHILLING

### **Objet : Attribution de subventions 2024**

Après avoir examiné en détail les différentes subventions à inscrire au Budget Primitif 2024 proposées par la Commission des Finances,

*Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,*

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 mars 2024,*

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 15 voix pour et 2 personnes ne participant pas au vote (Michèle NAVE et Géraldine FURST), **DECIDE D'ATTRIBUER** les subventions comme suit :

<b><u>657363 - Centre Communal d'Action Sociale</u></b>	<b>17 000,00 €</b>
<b><u>65741 - Subventions versées aux ménages</u></b>	<b>500,00 €</b>
<b><u>65748 - Subventions versées aux autres personnes</u></b>	
- Ecole Primaire Marienthal	400,00 €
- Ecole maternelle Marienthal	400,00 €
- Coopérative scolaire Ecole Elémentaire Gries	3 000,00 €
- Sapeurs-Pompiers	950,00 €
- Musique Municipale	4 250,00 €
- Club "Bon Accueil"	500,00 €
- Club "Pleine Forme"	500,00 €
- Sociétés locales	2 940,00 €
• Société des Arboriculteurs	500,00 €
• Société des Aviculteurs	120,00 €
• Club des Palmipèdes	120,00 €
• Groupe Folklorique	250,00 €
• Musique stages perfectionnement	100,00 €
• Amis de la Pétanque	1 600,00 €
• Amicale du Bachgraben pour le don du sang	250,00 €
- Associations diverses	70,00 €
• Partnerschaft	70,00 €

- Centre de formation BCGO	30 000,00 €
- Aide à la licence	5 340,00 €
• Basket-Club	2 568,00 €
• Tennis-Club	504,00 €
• Football-Club	1 200,00 €
• Société Athlétique	666,00 €
• Tir Club	402,00 €
- Aide à la compétition	6 000,00 €
• Basket-Club	4 720,00 €
• Tennis-Club	400,00 €
• Football-Club	480,00 €
• Société Athlétique	400,00 €
- Déplacements	7 274.50 €
• Basket-Club	6 558,00 €
• Société Athlétique	716.50 €
- Fête du 14 juillet 2024 - Société Athlétique	2 000,00 €
- Amicale du Personnel	3 000,00 €
- Périscolaire - ALEF	95 000,00 €
- Non affectée	3 375.50 €

20421 - Subventions d'équipement versées (biens mobiliers, matériels & études)

- « Les Amis de la Pétanque »	1 470,00 €
- Musique Municipale	423.75 €

20422 - Subventions d'équipement versées (bâtiments & installations)

- Amicale Sapeurs-Pompiers Gries-Kurtzenhouse	620.00 €
- Association des Courses Hippiques de Strasbourg	2 418.00 €
- Patrimoine ancien	3 000.00 €
- Orange - Enfouissement réseau Rue Weitbruch	3 000.00 €

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024.


Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 08 avril 2024

Publiée ou notifiée le 08 avril 2024

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,  
Fabienne ANTHONY

